

Fiches techniques acteurs institutionnels et professionnels

Le RESPE Réseau d'Epidémio-Surveillance en Pathologie Équine

Présentation générale

- Statut : **Association loi 1901**
- Date de création : **8 avril 2008** en tant qu'association loi 1901, existe depuis 1999 via la « Commission Maladie Infectieuse » de l'AVEF
- Président : **Jean-Yves GAUCHOT**

- Composition du Conseil d'Administration :
 - Jean-Yves GAUCHOT, Président - AVEF
 - Tim RICHARDSON, Vice-président - SEPS
 - Richard CORDE, Trésorier - AVEF
 - Laurent MANGOLD, Secrétaire - FNC
 - Guillaume FORTIER - AVEF
 - François VALON - AVEF
 - Jean-Luc CADORE - ENVL
 - Michel COMBES - FNGDS
 - Paul-Marie GADOT - France Galop
 - Françoise CLEMENT - IFCE-HN
 - Arnaud DULUARD - SECF
 - Christophe BRARD - SNGTV
 - Denis DUGARDIN - SNGTV
- Directeur : Christel MARCILLAUD PITEL

- Adresse du siège social : 23 rue Pasteur
14120 MONDEVILLE
- Tél./Fax : 02 31 57 29 14
- E-mail : contact@respe.net
- Site Internet : www.respe.net

- Reconnaissance institutionnelle de l'activité :
Le RESPE est reconnu par arrêté du 3 mai 2008 comme association loi 1901 avec pour objet :
 - la coordination des réflexions et actions d'épidémio-surveillance en pathologie équine sur le territoire national,
 - l'amélioration du suivi sanitaire des équidés dans le cadre de la législation en vigueur relative aux organismes à vocation sanitaire,
 - l'organisation de réseaux dédiés à des programmes de recherche ou d'études.

- Champ d'application :
Santé des équidés - Epidémiologie sanitaire

Missions

Le réseau **fédère l'ensemble de la filière** autour d'objectifs communs que sont la coordination des réflexions et actions d'épidémio-surveillance sur le territoire national et l'amélioration du suivi sanitaire des équidés.

Le RESPE a ainsi un quadruple objectif :

- 1) **Assurer une veille sanitaire des maladies équines** en particulier celles présentant une contagiosité importante, occasionnant des pertes économiques majeures ou présentant un risque en santé publique. Cette veille sanitaire est assurée au travers de quatre sous réseaux
- 2) **Développer un réseau de compétences vétérinaires** permettant une collecte rapide d'informations épidémiologiques et leur diffusion à l'ensemble de la filière
- 3) **Alerter les autorités sanitaires, les socioprofessionnels et les pouvoirs publics** le cas échéant
- 4) **Gérer les crises sanitaires** hors maladies réglementées grâce à un réseau d'alerte et à la constitution d'une cellule de crise



Pour en savoir plus :

Librairie, e-learning... des Haras nationaux
Les écuries du Bois 61310 LE PIN AU HARAS
Tél : 02 33 12 12 27 / Fax : 02 33 39 37 54
librairie@haras-nationaux.fr www.haras-nationaux.fr

Membres

• Membres titulaires :

- Association Nationale du Selle Français (ANSF)
- Association Vétérinaire Équine Française (AVEF)
- Écoles Nationales Vétérinaires (ENV)
- Fédération Nationale des Conseils de Chevaux et/ou Équidés en France (FCC)
- Fédération Nationale des Courses Françaises (FNCF)
- Fédération Nationale des Groupements de Défense Sanitaire (FNGDS)
- Fédération Nationale du Cheval (FNC)
- France Galop
- Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE)
- Société d'Encouragement du Cheval Français (SECF)
- Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires (SNGTV)
- Syndicat des Éleveurs de Chevaux de Sang en France (SEPS)
- Syndicat National des Éleveurs de Chevaux Trotteurs Français (SNECTF)

• Membres associés :

- Association des Entraîneurs de Chevaux de Courses au Galop (AECCG)
- Association Syndicale des Etalonniers Privés (ASEP)
- Faculté de Médecine Vétérinaire de Liège (Ulg)
- Fédération des Acteurs du Développement des Techniques Modernes de Reproduction Équine (FADETEQ)
- Fédération Française d'Équitation (FFE)
- Fédération Nationale Âne et Mulet (FNAM)
- France Trait
- Groupement pour l'Amélioration de l'Élevage du Trotteur Français (GAET)
- Société Hippique Française (SHF)
- Syndicat des Etalonniers Particuliers de Trotteurs (SEPT)
- Syndicat National des Entraîneurs, Drivers et Jockeys de Chevaux de Courses au Trot en France (SEDJ)
- Université de Caen (UniCaen)

Financement

Le RESPE est financé pour une part importante par des collectivités territoriales (Conseil Général du Calvados et Région Basse-Normandie). Parallèlement, les membres du RESPE versent une cotisation annuelle.

Le réseau reçoit également des subventions émanant d'organismes ou d'associations impliqués dans la filière (Fonds EPERON par exemple) dans le cadre d'actions ponctuelles ou de programmes de recherche.

Bilan des activités

Depuis sa création en tant qu'association, les activités du RESPE s'orientent essentiellement vers trois axes :

• **la récolte, l'analyse et la diffusion d'informations sanitaires** : suivi des déclarations dans le cadre des sous réseaux, centralisation et diffusion des informations sanitaires recueillies auprès de la filière, création d'un système d'alerte automatisé, déclaration des suspicions en ligne - accessible pour les Vétérinaires Sentinelles (VS)

• **les études statistiques et de terrain** : récolte des données de terrain au travers des sous réseaux, mise en place de protocoles et fiches de déclaration adaptés au terrain

• **la communication et la valorisation du réseau** : fédération de l'ensemble de la filière autour de l'épidémiologie-surveillance équine, développement du réseau de compétences vétérinaires - réseau de vétérinaires sentinelles, amélioration du service aux éleveurs et tous détenteurs d'équidés, relais d'informations auprès des autorités sanitaires (DGAI, DDPP...), gestion de crise, communication auprès de la filière équine française (éleveurs, entraîneurs, vétérinaires, fédérations...), fonctionnement administratif du réseau, modernisation du site Internet

Le RESPE : un outil au service de la filière équine



Collèges et vétérinaires sentinelles

Un Conseil Scientifique et Technique (CST) assure une veille sanitaire et garantit la cohérence de la politique scientifique du RESPE.

Son rôle est assuré au travers de quatre collèges spécifiques : **Syndrome Respiratoire Aigu** (S.R.A.), **Syndrome Nerveux** (S.N.), **Avortement, Myopathie Atypique** (M.A.) et un collège transversal : le **collège sanitaire** « Expertise de crise ».

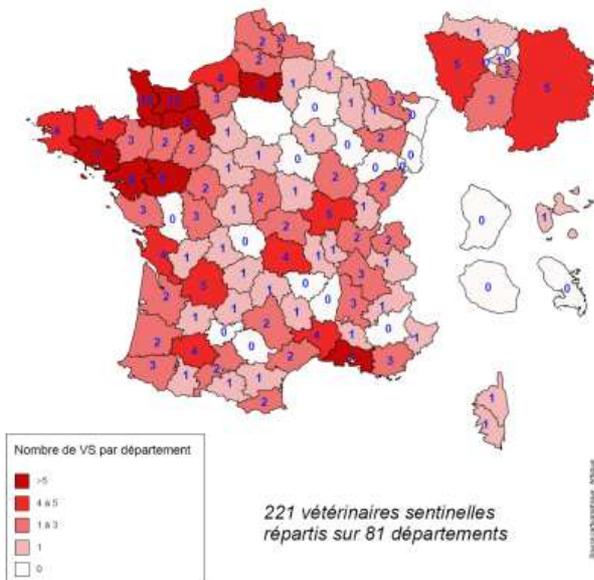
Vétérinaires Sentinelles

Le RESPE recueille en permanence des informations sanitaires en provenance des Vétérinaires Sentinelles (VS) dispersés sur toute la France et dans certains pays européens voisins.

La synthèse de ces déclarations permet de repérer une situation épidémiologique anormale et d'alerter l'ensemble de la filière voire de constituer une cellule de crise en cas de besoin.



REPARTITION DES VETERINAIRES SENTINELLES
SIGNATAIRES DE LA CHARTE DU RESPE AU 08/04/2010



Les sous réseaux du RESPE

Pour assurer ses objectifs (veille sanitaire, alerte, développement des compétences vétérinaires et gestion des crises sanitaires), le RESPE a mis en place quatre sous réseaux correspondant aux quatre premiers collèges.

Syndrome Respiratoire Aigu (S.R.A.)

Ce sous réseau fonctionne depuis 1999.

Les objectifs du réseau S.R.A. sont :

- d'alerter lors de l'évolution d'épizooties ;
- de déterminer l'incidence de la **grippe**, la **rhinopneumonie**, l'**artérite virale** et la **gourme** ;
- de surveiller les caractéristiques génomiques des différents virus ou bactéries ;
- d'apprécier l'efficacité des protocoles vaccinaux et des vaccins.

Syndrome Nerveux (S.N.)

Mis en place en juillet 2003, l'objectif général du sous réseau est la **surveillance des syndromes nerveux chez les équidés**.

Ses objectifs spécifiques sont :

- la détection précoce :
 - de la réémergence de maladies d'importance zoonotique ou économique déjà présentes en France : **West-Nile Virus**, **Herpès Virus Équin**
 - de l'introduction d'une maladie exotique ou de l'émergence d'une maladie infectieuse, parasitaire ou toxique : **encéphalite japonaise**, **encéphalite vénézuélienne**, **encéphalose hépatique...**
- la surveillance sanitaire avec :
 - l'évaluation du taux d'incidence des maladies à tropisme nerveux : **forme nerveuse de la rhinopneumonie**, **maladie de Borna** et **West-Nile**
 - la récolte d'informations épidémiologiques et cliniques afin d'étudier les facteurs de risque de ces maladies en vue de leur prévention
- une aide au diagnostic étiologique des affections nerveuses
- une aide à la gestion de crise et à la prise de décision pour les autorités sanitaires

Avortements

Né en 2009, l'objectif général de ce sous réseau est la **surveillance des avortements infectieux contagieux** de la jument.

Ses objectifs spécifiques sont :

- la détection précoce :
 - des avortements contagieux d'importance, sanitaire, économique et/ou zoonotique : **rhinopneumonie**, **artérite virale** et **leptospirose**
 - de l'émergence de maladies abortives infectieuses, parasitaires ou toxiques
- la surveillance sanitaire avec :
 - l'évaluation de l'incidence et de la répartition géographique de ces trois avortements contagieux
 - la récolte d'informations épidémiologiques et cliniques afin d'étudier les facteurs de risque de ces avortements en vue de leur prévention
- une aide au diagnostic étiologique des avortements contagieux
- une aide à la gestion de crise et à la prise de décision en cas d'épizootie

Myopathie Atypique (M.A.)

Depuis novembre 2002, le RESPE centralise et collecte les informations cliniques, épidémiologiques mais aussi des prélèvements lors de suspicions de **myopathie atypique** en collaboration avec l'Université de Liège.

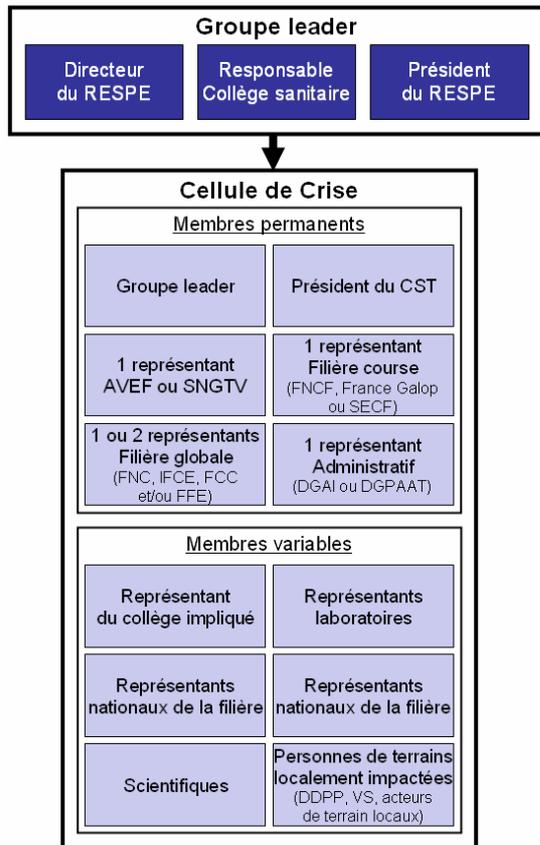
Pour en savoir plus :

Librairie, e-learning... des Haras nationaux
Les écuries du Bois 61310 LE PIN AU HARAS
Tél : 02 33 12 12 27 / Fax : 02 33 39 37 54
librairie@haras-nationaux.fr www.haras-nationaux.fr

Collège sanitaire « Expertise de crise »

Ce collège transversal, créé suite à l'épidémie d'artérite virale qui a eu lieu en Normandie en 2007, a pour mission essentielle la mise en place de la cellule de crise du RESPE. Ce collège intervient, par ailleurs, pour aider à la gestion de toutes situations sanitaires problématiques pour la filière équine.

Composition de la cellule de crise



après des professionnels du cheval mais aussi des particuliers détenant un ou plusieurs équidés et qui ne sont affiliés à aucune structure collective.

L'épidémie d'artérite virale qui a sévi en Normandie en 2007 dans les populations de chevaux de trait et de sport a montré combien il est important de mettre à disposition du public des informations actualisées et validées accompagnées de préconisations sanitaires pour limiter les perturbations dans les activités équestres.

C'est de cette expérience que le collège sanitaire du RESPE tire sa volonté de mettre au service de la filière un outil de gestion de crise sanitaire qui ne pourra être efficace que s'il est connu très largement.

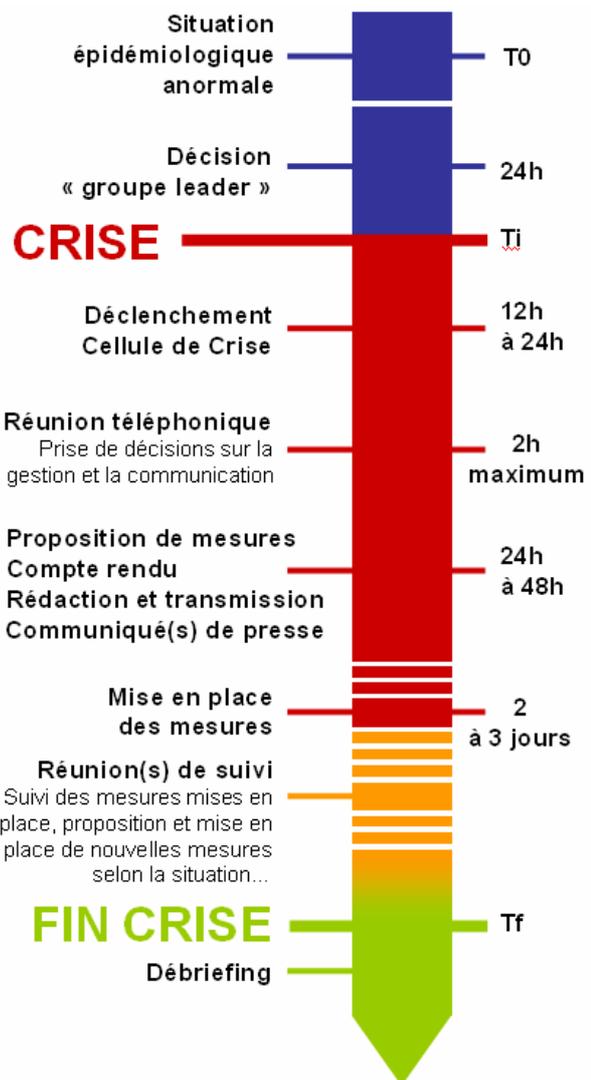
Le site Internet du RESPE a été entièrement modernisé en 2010 pour répondre à ce besoin et les professionnels doivent acquérir le réflexe d'y avoir recours face à toute problématique sanitaire.

Fonctionnement

Le socle des déclarations faites au RESPE est constitué par les maladies surveillées dans le cadre de quatre sous réseaux spécifiques. Toutefois en complément, l'ensemble des maladies équines à fort impact sanitaire ou économique ont été listées et ont fait l'objet d'une classification par un groupe d'experts. Pour chacune de ces maladies, un seuil d'alerte de principe doit être établi sachant que certains contextes particuliers, par exemple l'organisation sur le territoire français de manifestations de portée internationale, peuvent amener à reconsidérer ponctuellement ces seuils.

L'organisation de la filière équine étant très diversifiée, les enjeux sanitaires sont perçus de façon très différente selon l'activité concernée (filière course, sport, loisir, spectacle ou bouchère...). En cas de risque sanitaire avéré, il est primordial pour tous que soient décidées et appliquées rapidement des mesures adaptées pour limiter les pertes en « industrie ». La cellule de crise est donc mobilisable sous 24 heures ; un carnet d'adresses étant établi et tenu à jour et des « exercices d'alerte » étant organisés périodiquement pour vérifier la réactivité.

La communication revêt une importance primordiale et les décisions de la cellule de crise doivent être diffusées rapidement par tous les moyens adaptés



Pour en savoir plus :

Librairie, e-learning... des Haras nationaux
Les écuries du Bois 61310 LE PIN AU HARAS
Tél : 02 33 12 12 27 / Fax : 02 33 39 37 54
librairie@haras-nationaux.fr www.haras-nationaux.fr